



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051288

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/03/2026 12H12 C:005360 I:06186
V/REF : 1052171
V/Email reçu le Mercredi 04/03/2026 à 12H12

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04222
IMMEUBLE : LECLERC/GENAS -4222
61/63, AVENUE GENERAL LECLERC
ROUTE DE GENAS
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 22 Mai 2026

Référence Marché: M_230809003-1
LOCALISATION : ALLEE N8 LAKANAL- LOGEMENT DE M ET MME THIAM AU 6EME ETAGE - TEL
07 44734847 (FILS) 06 87211197 OU 04 78375656
MOTIF : INTERVENIR POUR VOLET HORS SERVICE SALON + CUISINE + 3 CHAMBRES
Donneur d'ordre : M. A. SANTONI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 19/03 A 13H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR/MME THIAM AU 6EME ETAGE
- CUISINE : TABLIER HS A REMPLACER
- SALON : PETIT TABLIER HS (CASSE) A REMPLACER
- SALON : GRAND TABLIER, 10 LAMES CASSEES
- CHAMBRES (X3) : SANGLES D'ENROULEURS CASSEES

REMPLACEMENT TREUIL ET SORTE DE CAISSON
REPLI DU CHANTIER

LE 19/05 A 13H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR/MME THIAM AU 6EME ETAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TABLIER DE LA CUISINE
REGLAGE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

MISE EN PLACE DU NOUVEAU TABLIER DU SALON
REGLAGE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

REMPLACEMENT DE 5 LAMES DU DEUXIEME VOLET ROULANT DU SALON
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 20/05/26 à 08H25 arnaud.santoni@semcoda.com
MP LCOMPTER Email envoyé le 20/05/26 à 08H25 Mme N. NASRI

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CS LGESTION Email envoyé le 19/03/26 a 15H55 M. A. SANTONI

PREVOIR LE REMPLACEMENT :

- CUISINE : TABLIER
- SALON : PETIT TABLIER
- SALON : GRAND TABLIER, 10 LAMES
- CHAMBRES (X3) : SANGLES D'ENROULEURS

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DT LGESTION Email envoyé le 05/03/26 a 11H13 M. A. SANTONI

NOUS AVONS PRIS CONTACT AVEC LE FILS DE M ET MME THIAM, IL NOUS INFORME
QUE L'ADRESSE C'EST LE 8 RUE LAKANAL MAIS PAS 61 AVENUE GENERAL LECLERC
MERCI DE NOUS CONFIRMER LA BONNE ADRESSE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,87	56,87
1,00	MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivelle	1	93,06	93,06
5,00	MS00077-Rempl.1 lame de tablier PVC	2	25,85	129,25
2,50	H(s) Menuisier le 19/05	2	75,29	188,22
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Renvoi d'angle	1	52,00	52,00
2,00	Tablier au M/2 cuisine	2	150,00	300,00
1,80	Tablier au M/2 salon	2	150,00	270,00
TOTAL H.T.				1089,40
T.V.A. a 10,00%				108,94
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1198,34</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051288

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1052171 du 18/02/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 886 667 du 18/02/2026

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61513100

Marché : M - 230809003-1

Lieu d'intervention

MR THIAM Abdoulaye

MME THIAM Ndeye marie

61 AVENUE GENERAL LECLERC

69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 06.87.21.11.97 / 04.78.37.56.56

04222-00001-00001-00062 H / Type 4 / 06

Etage : 06

Date entrée: 01/02/2022

Délai

Date limite exécution : 05/03/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement Volets HS salon + cuisine + 3 chambres Contacter le fils de la locataire au07 44 73 48 47 Merci	1,00	56,87	56,87	5,69	62,56
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant Volets HS salon + cuisine + 3 chambres Contacter le fils de la locataire au07 44 73 48 47 Merci	1,00	67,21	67,21	6,72	73,93
				Total H.T.	124,08
				Total TVA	12,41
				Total TTC	136,49

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par SANTONI Arnaud le 18/02/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **61 AVENUE GENERAL LECLERC 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **04/03/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1052171